

Qu'est-ce qu'une Réserve de Biosphère ?

Question-clé à Catherine Cibien, Directrice scientifique du MAB France
<https://vimeo.com/875472304>

Entretien réalisé, transcrit et édité par Anne Teyssède

Les Réserves de Biosphère sont des territoires engagés en faveur du développement durable. Ce sont des lieux qui ont été reconnus par l'Unesco, dans le cadre du Programme MAB. Ce programme sur l'Homme et la Biosphère cherche des voies pour réconcilier les humains avec le reste du vivant et, sur des territoires, à mettre en œuvre cette approche qui va permettre à la fois de conserver durablement la biodiversité et de permettre un développement local favorable aux populations humaines.

Ce programme a été créé il y a plus de 50 ans aujourd'hui. Lancé en 1971, c'est un programme initialement scientifique, qui a dû très vite s'incarner dans des lieux, des territoires. On a appelé ces sites des Réserves de biosphère. Les premières ont vu le jour en 1976, et depuis cette date un réseau mondial de territoires s'est constitué : plus de 700 sites aujourd'hui, dans plus de 130 pays.

Toutes les réserves de biosphère sont organisées d'une manière commune, avec des objectifs communs : celui de conserver la biodiversité à long terme, avec un développement local durable, à l'intention des populations (humaines), et en s'appuyant sur la connaissance.

Donc on comprend bien que la réserve de biosphère est un dispositif pour le long terme, dont l'action s'inscrit vraiment dans la durée. Les trois fonctions des réserves de biosphère – qui sont : conservation, appui au développement et mobilisation de toute forme de connaissance -, s'inscrivent donc dans un territoire. Et ce territoire va être caractérisé par un zonage :

- **1.** Toute réserve de biosphère doit comporter dans sa surface, dans son périmètre, des aires protégées à long terme pour leur biodiversité (voir le **schéma** page suivante). On appelle cela en langage MAB des aires centrales. L'objectif de ces aires centrales, c'est la conservation d'espèces menacées, ou remarquables, qui ont besoin d'une protection de type réglementaire, une protection au sens légal du terme. Ce qui est très intéressant, c'est que cette aire ou ces aires centrales -il y en a souvent plusieurs- s'inscrivent dans un projet global et donc dans deux autres types de zones (voir le **schéma**) :
- **2.** Des zones que l'on appelle zones tampons, qui vont être des zones où le mode de gestion de l'espace va être un usage doux. Donc c'est souvent des espaces (semi)naturels, des espaces forestiers, cela peut être des espaces pastoraux, cela dépend de la situation dans laquelle on se trouve.

Et donc cet ensemble zone centrale (dédiée à la conservation) et zone tampon (qui permet de conforter cette conservation) est inscrit dans un territoire dans lequel les acteurs (*), qui interagissent au quotidien avec l'ensemble des ressources du vivant, vont construire un projet qui va tenir compte de ces aires centrales.

(*) : Par « acteurs du territoire », on entend divers types d'acteurs. On entend les habitants, on entend les socioprofessionnels – par exemple les forestiers, les agriculteurs, les pêcheurs si on est dans un milieu marin -, on entend les élus, ... Au fond, tout ce qui fait la vie d'un territoire.



Zonage d'une Réserve de biosphère

- **3.** L'enveloppe externe de la réserve de biosphère, que l'on appelle la zone de transition -ou également la zone de coopération, et ce terme est probablement plus intéressant compte tenu du souhait de coopération et de travail avec les parties prenantes locales-, c'est dans cette zone là que se trouvent les villes, les villages, l'ensemble des activités humaines telles que l'agriculture, la foresterie, les activités industrielles suivant l'endroit où on se trouve.

Il y a des villes parfois dans les réserves de biosphère. Par exemple, la réserve de biosphère des Gorges du Gardon intègre complètement la ville de Nîmes et celle d'Uzès, et donc toutes les activités qui vont avec. Là, que va-t-on faire ? Et bien on va essayer de travailler dans le domaine de l'éducation au développement durable avec les acteurs, les jeunes, les collègues, les scolaires, etc.

On va travailler également avec les acteurs socio-économiques, en les accompagnant pour qu'ils aillent, dans leurs activités, vers plus de durabilité ; et on va promouvoir et encourager tout ce qui relève de l'économie locale et de l'économie circulaire : comment mieux valoriser les ressources de la région, comment les penser mieux connectées les unes aux autres et développer des activités qui, dans un lieu donné, pourront valoriser au mieux les savoir-faire locaux, avec un impact carbone et un impact sur la biodiversité réduits.

— —

[Vidéo](https://ite.sorbonne-universite.fr/nexus-videos-cles/f-concertation-debat-organisation-action-collective/f7-le-mab-et-les-reserves-de-biosphere) en ligne sur les sites web du MAB France et de Nexus vidéos-clés :
<https://ite.sorbonne-universite.fr/nexus-videos-cles/f-concertation-debat-organisation-action-collective/f7-le-mab-et-les-reserves-de-biosphere>